



Comment expulser le voisin qui empiète sur ma propriété

Par **betty0104**, le **16/09/2009** à **19:18**

Bonjour,

Mon voisin se sert de mon terrain pour mettre une table et des chaises de jardin , ainsi que son barbecue ...

Quels recours ais-je pour le faire partir, sachant que verbalement il se fiche de moi, lorsque je lui dit de sortir son matériel ...

Je précise, qu'il tond ce bout de terrain avec le sien , comme si il en était propriétaire ...

Dans l'attente de vos idées, et conseils, je vous remercie.

Par **Laure11**, le **16/09/2009** à **21:41**

Bonsoir,

Pourquoi ne clôturez-vous pas votre terrain ?

Vous enlevez son salon de jardin et son barbecue, vous les mettez sur son terrain ou devant chez lui et vous clôturez (même avec un simple grillage).

Si pour une raison quelconque, il n'est pas possible de clôturer, vous lui envoyez un courrier recommandé AR en le mettant en demeure, sous huit jours (fixez une date précise), de débarrasser votre terrain et qu'en cas de refus de sa part, vous déposerez, sans autre avertissement, une plainte à son encontre.

Cordialement.

Par **FREMUR**, le **16/09/2009** à **23:48**

Bonjour

Entièrement d'accord avec la réponse de LAURE.

J'ajoute que s'il n'est pas possible de mettre une clôture en bonne et due forme, vous pouvez poser une clôture sommaire qui ne dissuadera peut-être pas le voisin abusif, (quoique, quoique) mais qui caractérisera une infraction de bris de clôture qui est réprimée par le code pénal. Il serait utile de photographier la clôture une fois posée et de faire constater sa présence à des personnes qui pourront en témoigner.

cordialement